

## Réunion du 15 juin 1994

Le quinze juin mil neuf cent quatre vingt quatorze, à 10 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> JOSEPH Richard, maire. Sa séance a été publique.

Date de convocation: 12 juin 1994

Présents: M<sup>r</sup> et M<sup>mes</sup> JOSEPH Richard, FERRAT Serge, MARIE Simone (pouvoir donné à M<sup>r</sup> BORDERON), PHELIPPEAU Hervé, BOURREAU Bernard, VIOUET Gladie, BORDERON Raymond, VIOUET Gladie, MARTIN Michel, MARHAUD Mireille.

Absent: M<sup>r</sup> HUYAT Francis.

Secrétaire de séance: M<sup>r</sup> BOURREAU Bernard.

274. Création d'un C.I.H.S.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la décision communautaire de gérer la Maison de retraite de Jemeppe par l'intermédiaire d'un C.I.H.S.

Le Conseil Municipal, au vu de la délibération du C.C.H.S. accepte parmi les compétences de ce dernier, de transférer la compétence "Gestion de la maison de retraite" à la Communauté de Communes d'Horte et de Savalette, par l'intermédiaire d'un C.I.H.S.

275. Annulation de la délibération du 29 mars 1994 relative à la convention de J.P. Communauté de Communes.  
Nouvelle Convention de répartition des ressources entre les communes de la Communauté de Communes d'Horte et de Savalette.


Le Conseil Municipal annule sa délibération du 29 mars 1994 relative à la convention de répartition des ressources entre les communes de la Communauté de Communes d'Horte et de Savalette, qui pourraient élargir les dépenses engendrées par les transferts de charges.

Monsieur le Maire présente une convention de répartition des ressources entre les communes de la Communauté de Communes d'Horte et de Savalette, qui pourraient élargir les dépenses engendrées par les transferts de charges. Cette convention est limitée à 3 ans, sachant que pour 1995 et 1996, un avenant pourrait prévoir le pourcentage de compensation retenu.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte cette convention, et autorise M. le Maire à la signer.

276. Ouverture carrière gris ferrugineux à Odon  
travaux par Société Lafarge

M. le Maire communique au Conseil Municipal la demande d'autorisation d'ouverture d'une carrière de gris ferrugineux à Odon, lieu dit "Les Justices" et présentée par la Société C.E.S.F.R. LAFARGE de MAZEYROLLES (Dordogne).  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

277. <u>Élargissement voie communale n° 212</u> <u>acquisition de parcelles</u>	Il a été en outre délibéré le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour acquérir les parcelles n° 656- 658. 659. 660, section D permettant d'élargir la voie communale n° 212 à COMMIERS.
278. <u>Entretien voirie communale.</u>	Le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux d'entretien sur la voie communale n° 212 comprenant fourniture et étalonnage de pierres calcaires ou d'iron de fonte et brique et de les confier à un entrepreneur.
279. <u>Achat tondeuse et broyeur à bois.</u>	Le Conseil Municipal décide de consacrer 16000 F pour l'achat de matériel de voirie comprenant une tondeuse et une broyeur à bois. Cette somme sera prise du compte 6312 à la section investissement compte 214.
280. <u>Modification des taux d'abatement des impôts directs locaux.</u>	Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les modalités d'abatement des impôts directs locaux pour 1995.
281. <u>Devis travaux bâtiments.</u>	M <sup>r</sup> le Maire communique au Conseil Municipal des devis pour la réparation de la toiture de la salle de réunion, le rasage de la façade de la mairie et la réparation du mur du jardin du presbytère. M <sup>r</sup> Bourgeois est chargé de demander en outre des devis pour les différents travaux.
282. <u>Location salle polyvalente.</u>	Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide de demander 3 F de location par couvert pour la location de la salle polyvalente. Une caution de 200 F sera exigée avant tout prêt de salle.
Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits. Outre les membres présents	
	<p data-bbox="766 1680 1532 1792">Lues: (prononciation M<sup>r</sup> Bourgeois de M<sup>me</sup> Magné)</p> <p data-bbox="766 1792 1532 1859">M<sup>r</sup> C. J. P. Nivallet</p> <p data-bbox="766 1859 1532 1982">M<sup>r</sup> Bourgeois M<sup>r</sup> Magné</p>